



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lois de finances

Question écrite n° 112415

Texte de la question

Deux parlementaires viennent de rendre public un rapport relatif à la mise en oeuvre de la LOLF. Ils font plusieurs recommandations et préconisent notamment de veiller à éviter les déséconomies d'échelle dans le déploiement des nouveaux modes de gestion. M. Bruno Bourg-Broc souhaite donc interroger M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État afin de connaître les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de cette proposition.

Texte de la réponse

Dans leurs travaux relatifs à la mise en oeuvre de la LOLF, M. Alain Lambert, sénateur de l'Orne, et M. Didier Migaud, député de l'Isère, ont attiré l'attention sur le risque de ne pas suffisamment trouver d'économies d'échelle dans le cadre des déploiements des nouveaux modes de gestion. La refonte des processus est mise en oeuvre afin de préparer l'arrivée du programme CHORUS pour faire suite, notamment, à l'audit de modernisation relatif au retour sur investissement de ce programme. Cette reconfiguration doit permettre de réaliser des économies (mise en place de services facturiers et de centres de services partagés) et de s'assurer que les gains de productivité seront supérieurs au coût de mise en place de CHORUS.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112415

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : budget et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : budget et réforme de l'Etat

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12843

Réponse publiée le : 1er mai 2007, page 4085